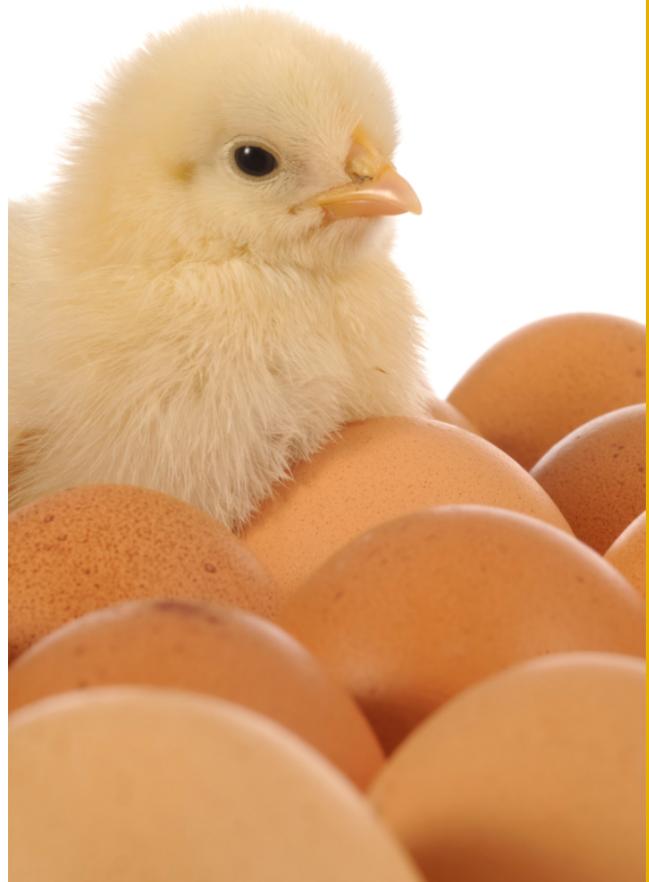


Rapport annuel 2016-2017



Présenté à
l'Assemblée générale annuelle
30 mai 2017
Orford

Table des matières

Qui sommes-nous?	2
Les membres	2
La mission	2
Le conseil d'administration	3
Membres du conseil d'administration 2016 :	3
Équipe de support	3
Mot du président.....	4
Rapport de gestion	5
Réunions régulières du conseil	5
Assemblée générale annuelle	5
Comités d'industrie	5
Implications et dossiers.....	6
Au niveau national	6
Au niveau interprovincial.....	9
Au niveau provincial	10
À surveiller en 2017	17
Annexe	18

Qui sommes-nous?

Les Couvoiriers du Québec inc., une association constituée en 1964 qui regroupe cinq (5) couvoirs de « type chair ».

Les membres

- Couvoir Boire & Frères inc., Wickham
- Couvoir La Coop, Victoriaville
- Couvoir Scott ltée, Scott
- Couvoir Ramsay inc., Saint-Félix-de-Valois
- Couvoir Réal Côté inc., Ange Gardien de Rouville

Annuellement, les membres de l'association mettent en incubation près de 250 millions d'œufs de « type chair » et mettent en marché plus de 210 millions de poussins, pour une valeur des livraisons estimée à plus de 180 millions \$.

Les couvoirs de l'association emploient près de 500 personnes pour la bonne marche de leurs opérations, en plus d'offrir une expertise technique et scientifique de pointe à leur clientèle par le biais des conseils dispensés par leurs équipes de conseillers.

Les membres sont aussi impliqués directement en tant que producteurs de volailles.

La mission

- Mettre en marché un poussin de qualité et en volume suffisant pour satisfaire la demande, et ce, tout en répondant aux exigences des consommateurs et de la société en matière de bien-être animal, de sécurité alimentaire, d'environnement et de retombées économiques.
- Contribuer, par son dynamisme, au développement de sa clientèle-producteur, de ses productions et promouvoir l'industrie avicole.
- Défendre les intérêts de ses membres.
- Travailler en synergie et en complémentarité avec les principaux intervenants de la chaîne agroalimentaire.

Le conseil d'administration

L'association est gérée par un conseil d'administration composé de cinq (5) membres votants (administrateurs), nommés par chacun des pouvoirs membres.

Ces derniers nomment également un accompagnateur sans droit de vote afin de participer aux échanges.

Membres du conseil d'administration 2016

ADMINISTRATEUR	ACCOMPAGNATEUR	COUVOIR
Christian Trottier, président	Éric Stejskal	Couvoir Boire & Frères inc.
Pierre Houde, vice-président	Richard Sénéchal	Couvoir Ramsay inc.
Sylvain Roy	Réal Côté	Couvoir Réal Côté inc.
Denis Caron	Gilles Lizotte	Couvoir La Coop
Sébastien Morin	Léandre Morin	Couvoir Scott Itée

Équipe de support

Yvan LacroixPrésident directeur-général

Sébastien Lacroix.....Directeur adjoint

Julie BoudreauGestionnaire de projets

Ginette Beaudry.....Coordonnatrice en bureautique et administration

Marie-Claude Durand.....Agente aux communications et aux événements

Marie-Eve LepageCoordonnatrice aux événements et services à la clientèle

Carol-Ann RuelTechnicienne en comptabilité

Éva-Maude Dragun.....Technicienne en bureautique, soutien aux événements

Marie-Chantal GriséTechnicienne en bureautique, réceptionniste

Josanie Tremblay.....Chargée des projets spéciaux

Mot du président



Chers membres et collègues,

C'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel des activités de Les Couvoiriers du Québec inc. pour l'année 2016. Notre association a travaillé sur divers enjeux liés à la promotion de l'industrie et au développement

de notre clientèle-producteur. 2016 aura été une année de forte croissance de la production avicole. Elle nous aura permis de consolider les dossiers en cours, mais elle marquera aussi la mise en place d'actions concrètes en matière de bien-être animal et d'antibiorésistance.

Au niveau national

Les membres de l'association ont poursuivi leur travail dans les dossiers et les comités liés à l'antibiorésistance et au bien-être animal via leur participation à différents comités nationaux. Un comité de travail a également été formé afin d'examiner la proposition du Code de pratiques révisé pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, des reproducteurs, des poulets et des dindons. Ce code a d'ailleurs été publié à l'été 2016.

Le bien-être des poussins est une priorité pour tous les couvoirs et un élément important de la rentabilité, de la durabilité et de la responsabilité organisationnelle des couvoirs canadiens. La mise en place en 2016 d'un programme audité de bien-être animal confirme cette préoccupation et assure notre clientèle et les consommateurs de l'importance que nous portons au respect des animaux.

Au niveau provincial

Le projet de Règlement des Éleveurs de volailles du Québec (ÉVQ) a également occupé une bonne partie des représentations de l'association en 2016 pour

finalement connaître son aboutissement en avril 2017. Vous retrouverez un résumé détaillé de la décision de la Régie des marchés agricoles et agroalimentaires du Québec (RMAAQ) dans ce rapport. Pour la prochaine année, nous espérons le dénouement de cette longue démarche qui mobilise l'énergie de plusieurs intervenants. Les enjeux à venir pour notre industrie retiendront toute notre attention.

Un enjeu tel que la réduction de l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie II et III nécessite l'apport de tous les groupes, que ce soit les producteurs d'œufs d'incubation, les couvoiriers, les fabricants d'aliments pour animaux, les éleveurs de volailles et les transformateurs.

D'autre part, en collaboration avec l'EQCMA, nous avons également poursuivi notre travail dans la réalisation d'un protocole de biosécurité de livraison des poussins. Celui-ci devrait être en place en 2017.

Nous appuyons également les travaux de l'EQCMA dans la mise en place d'un régime d'indemnisation pour les producteurs et intervenants du milieu avicole québécois.

En terminant, je tiens à remercier les membres du conseil d'administration ainsi que leur personnel pour leur implication auprès de l'association, mais également dans les nombreux dossiers portés par notre organisation.

Un merci spécial à l'équipe qui supporte Les Couvoiriers du Québec inc. dans la réalisation de sa mission et de ses mandats.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Christian Trottier'.

M. Christian Trottier
Président du conseil d'administration

Rapport de gestion

Réunions régulières du conseil

Au cours de l'année 2016, le conseil d'administration de Les Couviroiers du Québec inc. a tenu cinq (5) réunions régulières et une (1) conférence téléphonique pour gérer les affaires de l'association.

De janvier à mai 2017 inclusivement, le conseil a tenu deux (2) réunions régulières et une (1) conférence téléphonique.



Conseil d'administration élu le 30 mai 2016

De gauche à droite :

Assis :

Sébastien Morin, Christian Trottier, président,
Pierre Houde, vice-président

Debout :

Sylvain Roy, Yvan Lacroix, Éric Stejskal, Richard Sénéchal

Absents :

Gilles Lizotte, Léandre Morin, Réal Côté

Assemblée générale annuelle

Les Couviroiers du Québec inc. ont tenu leur assemblée générale annuelle le 30 mai 2016 à l'Hôtel Le Germain de Charlevoix.

Comités d'industrie

Les Couviroiers du Québec inc. participent à plusieurs comités d'industrie, tant au niveau national qu'au niveau provincial. Ils contribuent à défendre les intérêts des membres et à l'avancement des dossiers du secteur. Vous pourrez trouver la liste de nos comités et implications en annexe du rapport annuel (page 18).

Implications et dossiers

Au niveau national

Fédération canadienne des couvoirs (FCC)

Représentant : Christian Trottier
Substitut : Richard Sénéchal

La Fédération canadienne des couvoirs (FCC) a mobilisé certains administrateurs sur des sujets particuliers au cours de la dernière année. La FCC représente les couvoirs commerciaux au Canada par l'entremise du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV).

Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV)

Les Couvoiriers du Québec inc., de par leur implication auprès de la Fédération canadienne des couvoirs, sont membres du CCTOV.

Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC)

Représentant : Christian Trottier

M. Christian Trottier représente la Fédération canadienne des Couvoirs (FCC) sur le conseil d'administration des POIC. Son rôle est de veiller aux intérêts des couvoiriers canadiens dans les discussions visant à accroître l'efficacité et la compétitivité de l'industrie canadienne du

poulet dans un approvisionnement fiable en œufs d'incubation de poulet à chair de qualité.

À la suite de l'accord de principe conclu à la fin 2015 par les producteurs et les couvoirs de l'Ontario et du Québec ainsi que par le conseil d'administration des POIC, la signature finale a été apposée sur le Protocole d'entente le 8 mars 2016.

Les POIC ont également poursuivi le travail de conception d'un programme de soins des animaux qui devrait être approuvé en 2017.

Politique et programme des troupeaux approuvés fournisseurs des couvoirs – ACIA

Mandataires :

- **Dr Ghislain Hébert**
- **Richard Sénéchal**
- **Gilles Lizotte**

Le Règlement sur les couvoirs, et le programme sur les troupeaux approuvés fournisseurs de couvoirs de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) qui en découle, sont des outils de base importants afin de s'assurer de la qualité des poussins produits. Tous les troupeaux de reproduction qui fournissent des œufs aux couvoirs devront être surveillés dans le cadre du programme sur les troupeaux approuvés fournisseurs de couvoirs. Ainsi depuis plusieurs années déjà, Les Couvoiriers du Québec inc. et les

Producteurs d'œufs d'incubation du Québec (POIQ) travaillent conjointement à l'élaboration du règlement par le biais de leur participation au comité créé par l'ACIA. Il n'y a eu aucun développement significatif dans ce dossier en 2016.

Antibiotique et antibiorésistance Comité PICRA/Industrie

Le PICRA surveille les tendances à l'échelle nationale quant à l'emploi des antimicrobiens et à l'émergence de la résistance aux antimicrobiens chez certaines bactéries isolées chez l'humain, les animaux ou dans les aliments. Ce programme renferme plusieurs volets de surveillance représentative basés sur des méthodes standardisées qui peuvent être reliées afin d'examiner les liens qui existent entre l'emploi des antimicrobiens chez les animaux destinés à l'alimentation et chez les humains, d'une part, et leur impact sur la santé, d'autre part. Ces connaissances permettront l'élaboration de politiques basées sur des concepts scientifiques et visant à contrôler l'emploi des antimicrobiens dans les hôpitaux, la collectivité et l'agriculture, afin de prolonger l'efficacité de ces médicaments, et de déterminer les mesures appropriées à prendre pour limiter l'émergence et la propagation de la résistance bactérienne entre les animaux, les aliments et l'humain au Canada.

Les Couvoiriers du Québec inc., par le biais de la Fédération canadienne des couvoirs (FCC), participent à la mise en place des mesures déterminées par la filière avicole canadienne pour limiter l'émergence de la propagation de la résistance bactérienne entre les animaux, les aliments et les humains au Canada.

Groupes de travail des Producteurs de poulets du Canada (PPC) et de la Fédération canadienne des couvoirs (FCC) sur la réduction de l'utilisation d'antimicrobiens

Représentant : Richard Sénéchal

Dans le cadre de la stratégie sur l'utilisation des antimicrobiens, les PPC ont formé un groupe de travail afin de développer des recommandations sur les options possibles pour réduire l'utilisation des antimicrobiens dans l'industrie du poulet.

La consultation s'est soldée par une stratégie de réduction de l'utilisation des antibiotiques, visant le développement de plans d'action dans les domaines suivants :

- Harmoniser le processus réglementaire pour permettre l'introduction de produits alternatifs
- Mener des projets pilotes et tester les nouvelles stratégies
- Déterminer les coûts économiques
- Éduquer les producteurs et l'industrie
- Diffuser les bonnes pratiques de production nécessaires à une utilisation réduite des antibiotiques
- Travailler avec la chaîne d'approvisionnement afin d'assurer des résultats de qualité
- Mettre en place un calendrier pour réévaluer la stratégie de réduction

En février dernier, le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV) a fait parvenir une lettre aux Producteurs de poulet du Canada (PPC) afin de s'engager à travailler avec toutes les

parties prenantes de l'industrie pour éliminer l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie II pour 2018 et la catégorie III d'ici la fin de 2019. Les Couvoiriers du Québec ont participé à des comités qui ont travaillé sur les enjeux liés à la réduction de l'utilisation préventive de ces antibiotiques.

Programme de bien-être animal des couvoirs

Les couvoirs membres de la FCC ont collaboré à soutenir l'élaboration d'un programme de bien-être animal qui repose sur les principes suivants :

- La volaille élevée pour sa chair doit être traitée d'une façon qui prévient ou qui réduit la peur, la douleur, le stress et la souffrance.
- Les directives de bien-être animal doivent allier, d'une part, les connaissances scientifiques et le jugement professionnel et, d'autre part, la prise en compte des valeurs éthiques et sociétales.

- Le bien-être des poussins/dindonneaux et des embryons eux-mêmes compte avant tout, et non la perception humaine d'une pratique ou d'un environnement.
- Traiter la volaille avec respect tout au long de sa vie et lui offrir une mort sans cruauté lorsqu'elle est transformée en aliments ou qu'elle est euthanasiée pour quelque raison que ce soit.
- Les mauvais traitements délibérés de la part du personnel des couvoirs ne doivent en aucun cas être tolérés.

Pour être certifiés avec le programme, les couvoirs doivent être audités annuellement. Tel que prévu, les premiers audits externes sont en cours de réalisation.

Au niveau interprovincial

Ontario Broiler Hatching Egg & Chick Commission (OBHECC)

Mandataires :

- **Christian Trottier**
- **Pierre Houde**
- **Yvan Lacroix**

La Ontario Broiler Hatching Egg & Chick Commission (OBHECC) est une association qui regroupe les couvoirs et les producteurs d'œufs d'incubation de l'Ontario.

Le litige interprovincial portant sur le marché de poussins de l'Est de l'Ontario desservi historiquement par les couvoirs québécois a occupé un rôle de premier plan

au cours des dernières années. Ce conflit s'est soldé par une entente de principe d'une durée de 5 ans. Les échanges prévus par le protocole d'entente ont eu lieu pour la première fois en 2016.

Chicken Farmers of Ontario (CFO)

Le Chicken Farmers of Ontario (CFO) a présenté une demande aux couvoirs québécois visant la transmission des données sur la fourniture de poussins aux producteurs de poulet de l'Est de l'Ontario. Toutes les autorisations ont été signées par les producteurs et remises aux couvoirs. La transmission des données est maintenant opérationnelle et le travail se poursuit.

Au niveau provincial

Projet de Règlement des Éleveurs de volailles du Québec

Mandataires :

- Christian Trottier
- Yvan Lacroix
- Pierre Houde

Au cours de l'année 2016, le comité des intervenants de la filière avicole, formé des représentants de Les Couvoiriers du Québec inc., l'AQINAC, La Coop fédérée, l'Association des abattoirs avicoles du Québec (AAAQ) et Exceldor, s'est présenté devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) dans le but de recommander des modifications au projet de Règlement modifiant le Règlement sur la production et la mise en marché du poulet déposé par Les Éleveurs de volailles du Québec (ÉVQ).

Nous vous rappelons que sept (7) audiences se sont tenues devant la RMAAQ en 2016 :

- 21 et 22 janvier
- 23 février
- 4 mars
- 27 avril
- 26 et 27 mai

Le 26 avril 2017, la RMAAQ rendait sa décision dans une analyse des présentations reçues. Essentiellement, celle-ci reconnaît les objectifs des Éleveurs de volailles du Québec et leur volonté d'établir des mesures opportunes dans l'intérêt des producteurs. La RMAAQ a également souligné dans sa

décision que ses fonctions visent à favoriser une mise en marché efficace et ordonnée, le développement de relations harmonieuses entre les différents intervenants de l'industrie et la résolution de difficultés qui surviennent dans le cadre de la production et la mise en marché des produits agricoles et alimentaires.

En ce sens, la RMAAQ a retenu les observations du comité des intervenants de la filière avicole sur l'importance capitale de préserver les acquis de l'ensemble de la filière de manière à maintenir la compétitivité reconnue de celle-ci face aux autres provinces canadiennes et à assurer le maintien des parts de marché du Québec sur le marché canadien.

La RMAAQ, dans l'intérêt des producteurs et d'une mise en marché efficace et ordonnée, et ce, sans ajouter inutilement au long délai depuis le début du moratoire déposé en janvier 2010 et plutôt que de refuser le Règlement tel que déposé, a plutôt choisi de le modifier de façon à permettre aux ÉVQ d'adopter les modifications réglementaires nécessaires pour poursuivre la mise en place de leur plan :

En résumé :

- L'article 6 prévoit les documents nécessaires quant à la détermination de la détention indirecte. La RMAAQ a tenu compte des commentaires des intervenants qui estimaient que les ÉVQ ne pouvaient avoir accès à des informations en lien avec d'autres activités avicoles qui pourraient

impliquer des négociations commerciales. L'article a donc été modifié. Les titulaires de quota doivent aviser les ÉVQ de l'endroit où sont détenus ces documents au plus tard le 26 juin 2017.

- Les déclarations assermentées devront également être déposées pour le 26 juin 2017.
- L'article 16 du règlement portait sur les moyens de calcul de la détention indirecte, entre autres par des fiduciaires. Cet article a été abrogé par la RMAAQ.
- La décision prévoit la reconnaissance de la situation au 19 janvier 2010
- La période de suspension de transfert de quotas prendra fin dès qu'un système centralisé de vente de quotas sera mis en application suivant l'approbation d'un règlement prévoyant un tel système. Elle demande aux ÉVQ de soumettre le règlement au plus tard le 1^{er} octobre 2017. Les ventes de gré à gré ne sont plus permises.
- Le plafond de détention est fixé à 13 935 m². Par contre, la RMAAQ a demandé aux ÉVQ de faire une étude coûts/bénéfices, étude qui devra être déposée devant celle-ci au plus tard le 11 juin 2018.

La RMAAQ a donc accueilli partiellement la demande des ÉVQ et a procédé à des modifications importantes au projet déposé. Le comité des intervenants travaille à bien comprendre la décision et à en mesurer les impacts pour la filière avicole. Il est également en attente d'une nouvelle demande de modification au règlement pour introduire des dispositions sur le système de

vente centralisée et les transferts de quotas en général.

Producteur d'œufs d'incubation du Québec (POIQ)

Représentants au conseil d'administration :

- **Sébastien Morin, administrateur**
- **Denis Caron, administrateur**

Représentants Comité de liaison :

- **Sébastien Morin**
- **Christian Trottier**
- **Denis Caron**
- **Pierre Houde**
- **Yvan Lacroix**
- **Julie Boudreau**

Ce comité regroupe des représentants des POIQ et de LCQ. Ceux-ci veillent aux dossiers d'intérêts communs afin de mieux comprendre les enjeux, analyser les situations et envisager les actions qui sont présentées aux instances respectives.

Ces sujets sont de nature nationale et provinciale :

- **Règlement fédéral sur les troupeaux fournisseurs (AHSF)**
- **Critères de qualité des œufs**
- **Antibiotiques et antibiorésistance**
- **Programme de soins des animaux**
- **Réciprocité des normes**

Comité de négociation de la demande

Représentants :

- Christian Trottier
- Denis Caron
- Pierre Houde

Les Couvoiriers du Québec inc. ont travaillé, en collaboration avec les POIQ, pour établir une production conforme aux besoins des couvoiriers, mais en relation avec les fluctuations de la demande et des allocations provinciales de production. Les cycles C-2016 et C-2017 ont fait l'objet de discussions au cours de la dernière année.

Plan de gestion de crise médiatique

Il y a quelques années, les Couvoiriers du Québec inc. ont entrepris la création d'un plan de gestion de crise médiatique par le biais d'une firme spécialisée.

Ainsi, en tant qu'entrepreneurs, Les Couvoiriers du Québec inc. veillent à moderniser leurs pratiques afin de respecter les normes et les règles dictées par les différents paliers de gouvernement.

Le comité communications créé en 2016 a travaillé à la mise en place d'un plan d'action détaillé dont voici les principales actions :

- Veille des médias "qualitative"
- Produire ou actualiser les outils de communication nécessaires à la gestion d'une crise médiatique
- Former nos porte-paroles en relations médias

- Devenir proactif dans la gestion des communications
- Optimiser le référencement et le contenu du site Internet
- Établir la liste des alliés

Assemblée générale annuelle des Éleveurs de volailles du Québec – Suite de l'industrie

Les 18 et 19 avril dernier, des représentants de l'industrie se sont à nouveau regroupés dans une suite commune lors de l'AGA des Éleveurs de volailles du Québec. La coordination des besoins liés à cette suite commune a été confiée à l'AQINAC. Les représentants de l'industrie ont donc reçu ensemble les producteurs et les acteurs de la filière avicole permettant ainsi d'optimiser les échanges.

Les partenaires suivants ont participé à l'événement :

1. La Coop
2. Shur-Gain
3. Couvoir Ramsay inc.
4. Couvoir Scott Itée
5. Couvoir Boire & Frères inc.
6. Olymel
7. Exceldor
8. Agri-Marché inc.
9. F. Ménard inc.
10. Ferme des Voltigeurs
11. Couvoir Réal Côté inc.
12. Volailles Giannone inc.
13. Jefo
14. Varifan

Projet « Réduction et élimination d'antibiotiques / aviculture »

- Denis Caron, comité de gestion et comité technique
- Julie Boudreau, comité de gestion

Ce projet fait suite au projet réalisé en 2013. Pour cette partie, 690 000 \$ ont été accordés aux ÉVQ, par le biais du programme Agri innovation de Cultivons l'avenir 2. Le projet vise la réalisation d'une étude visant la réduction de l'utilisation des antibiotiques utilisés en médecine humaine, tout en continuant à faire l'usage d'antibiotiques non utilisés en médecine humaine.

L'étude est divisée en cinq volets :
Stratégies alimentaires

- Évolution de l'antibiorésistance lors du retrait des antibiotiques
- Meilleure compréhension et développement d'outils pour contrôler l'entérite nécrotique
- Évaluation de l'effet du retrait du ceftiofur (Excenel) depuis 2014
- Diffusion des résultats

L'étude inclut la participation des membres suivants : Les Couvoiriers du Québec inc., Les Éleveurs de volailles du Québec, l'Association des abattoirs avicoles du Québec, l'AQINAC et Les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec. De plus, Jefo, La Coop fédérée et Probiotech se sont joints au projet.

Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (EQCMA)

Mandataires :

- Christian Trottier, administrateur
- Denis Caron, substitut
- Yvan Lacroix, 1^{er} vice-président, administrateur au CE,
- Julie Boudreau, comité consultatif et comité de travail
- Consultant : Dr Ghislain Hébert

Au cours de la dernière année, l'EQCMA s'est investie dans l'avancement de plusieurs dossiers. Le développement du régime d'indemnisation pour les producteurs et intervenants du secteur avicole québécois est demeuré à l'avant-plan et une nouvelle aide financière dans le cadre de Cultivons l'Avenir 2 permettra de mener le projet. Le lancement du régime est prévu pour le début 2018. Le projet vise à couvrir certains coûts et pertes liés aux maladies sous mandat de l'EQCMA, soit les quatre maladies à déclaration obligatoire (MADO) sous autorité du gouvernement fédéral (p. ex. : influenza aviaire) et les autres maladies, dont la laryngotrachéite infectieuse (LTI) et la mycoplasmosse à *Mycoplasma gallisepticum* (MG).

Au cours des derniers mois, ces six (6) maladies ont été rendues à déclaration obligatoire au Québec par tout éleveur auprès de leur office de commercialisation. L'intervention de l'EQCMA n'est donc plus volontaire, mais encadrée par une réglementation qui améliorera le processus d'accompagnement en vue de l'éradication de tout cas diagnostiqué au Québec. Cette réglementation ne se substitue aucunement à celle du gouvernement fédéral lors de cas

de maladie déclarable telle que l'influenza aviaire, mais vient la compléter afin d'améliorer l'efficacité d'intervention de l'EQCMA.

Entre juin 2016 et mai 2017, l'EQCMA est intervenue dans une éclosion de LTI impliquant deux fermes en octobre et en novembre 2016, puis dans une éclosion de MG impliquant plusieurs fermes en décembre 2016 et en janvier 2017. Une nouvelle éclosion de LTI est survenue en avril 2017. L'EQCMA a récemment procédé à une mise à jour significative de son outil géomatique lui permettant de géolocaliser tout foyer de maladie de même que les fermes dans une zone à risque. Finalement, l'EQCMA a complété une révision importante du protocole d'intervention dans les cas de LTI et MG dans les troupeaux commerciaux de volailles au Québec.

Sur un autre front, l'EQCMA s'est penchée de près sur la préoccupation croissante face à une autre mycoplasme, soit *Mycoplasma synoviae* (MS). Une revue de littérature scientifique a été réalisée et l'EQCMA a obtenu le mandat de réaliser une étude de prévalence dans le cheptel avicole québécois. Une recherche de financement est en cours pour ce projet dont les résultats devraient aider à orienter les décideurs de l'EQCMA à l'ajouter ou non au mandat de l'organisation pour un meilleur contrôle.

En collaboration avec Les Couvoiriers du Québec, un protocole de biosécurité pour la livraison de poussins à la ferme a été développé. Ce protocole s'adresse aux responsables de la livraison de poussins (fournisseurs) et aux livreurs afin qu'ils prennent, en tout temps, les mesures nécessaires pour minimiser les risques de

propagation de maladies à déclaration obligatoire ou autres maladies graves aux troupeaux de volailles. Sa version finale devrait être disponible sous peu.

Implication en recherche et développement

Ce projet de recherche s'est poursuivi au cours de la dernière année.

*Distribution et rôle des gènes codant pour le pilus de type IV chez des souches de *Clostridium perfringens* d'origine aviaire*

Dans le cadre d'un poulet sans antibiotique, cette maladie, causée par la bactérie *Clostridium perfringens*, pourrait avoir des effets significatifs sur les troupeaux et entraîner des pertes financières importantes. Ce projet visant l'évaluation de l'adhésion de *Clostridium perfringens* dans la maladie doit permettre d'identifier les gènes responsables de la meilleure adhésion des souches virulentes à l'intestin des volailles (étude du pilus).

Le projet a été financé en partenariat avec les acteurs suivants :

- Les Couvoiriers du Québec inc.
- Association des abattoirs avicoles du Québec — AAAQ
- L'AQINAC
- Les Éleveurs de volailles du Québec — ÉVQ
- Les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec – POIQ

Le financement du projet se fera sur une base de trois (3) années fiscales pour se terminer en 2017.

Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux

Mandataires :

- **Yvan Lacroix, comité de pilotage**
- **Dr Daniel Venne comité sectoriel avicole**
- **Julie Boudreau comité sectoriel avicole et groupe de pilotage depuis février 2017**

Les Couvoiriers du Québec inc. poursuivent leur travail avec la Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux, qui compte maintenant plus de 75 organisations, depuis ses débuts au printemps 2011.

Le comité de pilotage, sur lequel Les Couvoiriers du Québec inc. sont présents, travaille à mettre en œuvre les 12 recommandations de la Stratégie. Pour plus de détails sur la Stratégie, consulter le www.mapaq.gouv.qc.ca/UNEsante

Recommandations de la stratégie

1. Participation des organisations partenaires à la promotion de la Stratégie
2. Sensibilisation et communication concernant la santé et le bien-être des animaux
3. Signalement des situations pouvant menacer la santé et le bien-être des animaux
4. Actions en matière de santé animale, de bien-être des animaux et de santé publique
5. Antibiorésistance et utilisation judicieuse des médicaments
6. Dépistage des situations graves de mauvais traitements envers les animaux
7. Mieux-être des acteurs des organisations partenaires
8. Échange de renseignements

9. Adoption et diffusion des codes de bonnes pratiques recommandées
10. Partage de positions exprimées à l'échelle canadienne
11. Planification de mesures d'urgence
12. Incitation à la mise en œuvre d'actions

Comité de surveillance SE du MAPAQ

Représentant : Christian Trottier

Substitut : Julie Boudreau

Consultant : Dr Daniel Venne

Les Couvoiriers du Québec inc. collaborent avec l'Institut national de santé animale du MAPAQ sur le dossier de la Salmonella enteritidis, entre autres pour la prévention, l'inspection et la rapidité d'intervention. Le comité se réunit deux fois par année.

Comité avicole de l'AQINAC

Mandataire : Dr Daniel Venne

Le comité avicole de l'AQINAC réserve une place à un représentant des Couvoiriers du Québec pour échanger sur les enjeux qui sont souvent très liés. En 2016, les membres du comité se sont principalement penchés sur les dossiers chauds touchant la filière avicole telle que l'antibiorésistance et le projet de Règlement modifiant le Règlement sur la production et la mise en marché du poulet.

Le Rendez-vous avicole AQINAC 2016

Membre du comité organisateur :

- **M. François Duguay**

Le Rendez-vous avicole 2016 s'est tenu le 16 novembre dernier. Élaboré dans un esprit de filière, cet événement poursuit le même objectif depuis ses débuts, soit de mobiliser les différents partenaires de la production avicole vers des objectifs communs pour mieux relever ensemble les défis quotidiens et futurs de notre secteur d'activité.

Pour sa 11^e édition, le Rendez-vous avicole AQINAC proposait d'excellentes conférences avec en plus une soirée unique visant

à célébrer la qualité des produits de volaille, de ses artisans et de ses partenaires. L'événement a atteint un nouveau record de participation avec 605 participants, dont 35 % étaient producteurs. Les producteurs participants provenaient du Centre du Québec à 22 %, de la Montérégie à 20 % et de Chaudière-Appalaches à 18 %.

Le comité avicole tient à féliciter tous les membres du comité organisateur pour le succès de cette édition et les remercie pour leur précieuse implication.

À surveiller en 2017

Sur le plan québécois

- Structure de concertation de la filière avicole
- ÉVQ – mise en place d’un système de vente centralisée
- Stratégie québécoise de santé et bien-être des animaux
- Critères de qualité des œufs
- Projet – poulet sans antibiotique
- Plan de gestion de crise
- Bien-être animal
- Conseil général des associations (AQINAC)

Sur le plan national et interprovincial

- Règlement sur les couvoirs et troupeaux approuvés fournisseurs
- Se au niveau National
- Antibiorésistance
- Réduction de l’utilisation préventive des antibiotiques de catégorie II et III

Annexe

Liste de comités et nominations

À l'échelle nationale

CHF - conseil d'administration

Représentant (s)Christian Trottier
Mandataire (s)
Substitut (s)Richard Sénéchal
Consultant (s)

ACIA - Politique et programme des troupeaux approuvés fournisseurs des couvoirs

Représentant (s)Gilles Lizotte
.....Richard Sénéchal
Mandataire (s)Dr Ghislain Hébert
Substitut (s)
Consultant (s)

ACIA - Comité sur les AMU

Représentant (s)Gilles Lizotte
Mandataire (s)
Substitut (s)
Consultant (s)Dr Ghislain Hébert

CHF - Comité sur les AMU

Représentant (s)Richard Sénéchal
Mandataire (s)
Substitut (s)
Consultant (s)

À l'échelle provinciale

Calendrier d'abattage

Représentant (s)Sébastien Morin
.....Pierre Houde
Mandataire (s)
Substitut (s)Christian Trottier
Consultant (s)

Projet de Règlement des ÉVQ

Représentant (s)Président - Christian Trottier
Mandataire (s)
Substitut (s)Vice-président - Pierre Houde
Consultant (s)

POIQ - conseil

Représentant (s)Sébastien Morin
.....Denis Caron
Mandataire (s)
Substitut (s)
Consultant (s)

POIQ - comité de liaison

Représentant (s)
Mandataire (s).....Sébastien Morin
.....Pierre Houde
.....Christian Trottier
.....Denis Caron
.....Yvan Lacroix
.....Julie Boudreau
Consultant (s)

POIQ - comité de négociation de la demande

Représentant (s)Président - Christian Trottier
.....Vice-président - Pierre Houde
.....La Coop - Denis Caron
Mandataire (s)
Substitut (s)
Consultant (s)

POIQ - comité de sélection du programme pour l'établissement de nouveaux producteurs

Représentant (s)Denis Caron
Mandataire (s)
Substitut (s)
Consultant (s)

EQCMA - conseil exécutif

Représentant (s)
Mandataire (s).....Yvan Lacroix
Substitut (s)
Consultant (s)

EQCMA - conseil d'administration

Représentant (s)
Mandataire (s).....Christian Trottier
Substitut (s).....Denis Caron
Consultant (s)

EQCMA - comité consultatif et comités de travail

Représentant (s)
Mandataire (s).....Julie Boudreau
Substitut (s)
Consultant (s).....Dr Ghislain Hébert

Projet de poulet sans antibiotique - Udm et ÉVQ

Représentant (s)
Mandataire (s).....Julie Boudreau
.....Denis Caron
Substitut (s)
Consultant (s)

Comité de surveillance Se du MAPAQ

Représentant (s)Président - Christian Trottier
Mandataire (s)
Substitut (s)Julie Boudreau
Consultant (s).....Dr Daniel Venne

Coalition pour la souveraineté alimentaire

Représentant (s)
Mandataire (s).....Christian Trottier
Substitut (s).....Yvan Lacroix
Consultant (s)

Chaire de recherche avicole

Représentant (s)Président - Christian Trottier
Mandataire (s)
Substitut (s)
Consultant (s)

Comité de pilotage de la Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux

Représentant (s)
Mandataire (s).....Yvan Lacroix
Substitut (s)
Consultant (s)

Consultation et comité sectoriel de la Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux (filiales)

Représentant (s)
Mandataire (s).....Julie Boudreau
.....Daniel Venne
Substitut (s)
Consultant (s)

Comité avicole de l'AQINAC

Représentant (s)
Mandataire (s).....François Duguay
Substitut (s)
Consultant (s)

Comité critère de qualité des œufs (cahier de charges)

Représentant (s)
Mandataire (s).....Sylvain Roy
.....Richard Sénéchal
.....Sébastien Morin
.....Dr Benoît Lanthier
.....Éric Stejskal
Substitut (s)
Consultant (s)

Comité bien-être animal - grand comité

Représentant (s)Président - Christian Trottier
Mandataire (s)
Substitut (s)
Consultant (s)

Comité bien-être animal - aménagement des bâtiments et sécurité des travailleurs

Représentant (s)François Duguay (LCQ-AQINAC)
Mandataire (s)
Substitut (s)
Consultant (s)

Comité bien-être animal - bonnes pratiques d'élevage

Représentant (s)Patrick Leclerc
.....François Duguay

Mandataire (s)

Substitut (s)

Consultant (s)

Comité bien-être animal - conditions de chargement

Représentant (s)Rémi Lajoie (LCQ-AQINAC)

Mandataire (s)

Substitut (s)

Consultant (s)

Comité bien-être animal - communication et gestion de crise

Représentant (s)Julie Boudreau (LCQ-AQINAC)

Mandataire (s)

Substitut (s)

Consultant (s)